



Communiqué de presse

8 novembre 2022

RE2020 :

Le SNFORES réalise des FDES collectives pour respecter les nouvelles normes de performances « carbone »

Le Syndicat National des Formulateurs de Résines (SNFORES) accompagné par l'alliance HQE-GBC et l'ADEME a réalisé ses fiches de déclaration environnementale et Sanitaire (FDES) à la suite de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs, prévue par la loi « Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique » (ELAN), entrée en vigueur le 1er Janvier 2022. Cette nouvelle réglementation redéfinie l'évaluation des performances carbone des bâtiments.

Trois nouvelles déclarations environnementales et sanitaires

Selon la loi ELAN, tous les bâtiments neufs doivent évaluer leurs performances « carbone » sur la base d'une analyse en cycle de vie (de l'extraction des matériaux nécessaires à sa construction jusqu'à sa destruction) et son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...). Cette nouvelle méthode d'évaluation des performances entraîne la nécessité pour les industriels de réaliser des déclarations environnementales et sanitaires dans le cadre d'une démarche collective ou individuelle.

Afin d'être conforme à la réglementation, les adhérents du SNFORES ont fait réaliser des fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) collectives permettant ainsi de couvrir les principaux systèmes de revêtements de sol bâtiment à base de résine mise en œuvre in situ :

- Systèmes autolissants polyuréthane
- Systèmes autolissants époxy
- Systèmes multicouche époxy

Ces FDES mettent en avant l'excellente performance « carbone » des systèmes de revêtement faisant de la résine une solution durable et respectueuse des enjeux environnementaux.



Vous pouvez retrouver les trois FDES sur le site INIES :

- Systèmes autolissants polyuréthane : [ici](#)
- Systèmes autolissants époxy : [ici](#)
- Systèmes multicouche époxy : [ici](#)

L'alliance HQE-GBC et l'ADEME accompagnent le SNFORES

Le SNFORES a été accompagné par l'alliance HQE-GBC et l'ADEME pour réaliser ces FDES collectives. L'occasion pour l'alliance HQE-GBC de **compléter la base INIES en proposant des données « fabricants » pour les résines, permettre aux acteurs du secteur d'avoir une meilleure connaissance de l'empreinte environnementale des produits et des systèmes de revêtement et promouvoir des solutions alternatives pérennes pour les bâtiments HQE.**

En produisant ses déclarations environnements, le SNFORES permet aux maîtres d'ouvrage d'avoir accès à des données fiables et actualisées pour réaliser leurs ACV bâtiment.

La rédaction des FDES marque pour le SNFORES sa volonté d'accompagner les ambitions du gouvernement de parvenir à une réduction de 54 % des émissions dans le secteur du bâtiment sur la période 2015-2028 avec la stratégie nationale bas carbone.

Ces FDES collectives sont utilisables uniquement pour les systèmes présentés par les adhérents du SNFORES dans le cadre de cette étude.

La listes des systèmes concernés par les FDES collectives est à retrouver sur le site internet du SNFORES.

Plus d'informations : <https://www.snfores.fr/donnees-environnementales/>

A propos du SNFORES

Créé en 1979 et affilié à l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM), le SNFORES – Syndicat National des Formulateurs de Résines – réunit les principaux fabricants de résines synthétiques en France : les formulateurs et concepteurs de systèmes. Ils conçoivent et commercialisent des produits techniques, coulés sur site dans le domaine du bâtiment et du génie civil. Le savoir-faire de ces industriels permet d'offrir des solutions résine performantes, durables, esthétiques, répondant aux réglementations en vigueur.
www.snfores.fr

